

# Table ronde n°4

## Inter modalité et complémentarité des modes

Expert: Pascal BONNIFET, Département du Gard



## Sommaire :

- Constat
- Complémentarité des réseaux
- Complémentarité des modes



- **Constat**

1. Contrainte budgétaire : s'impose à l'ensemble des Autorités organisatrices des transports (AOT)
2. Les transports publics ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins

- **Besoin de coordination entre réseaux et entre modes**

➔ limiter les coûts et rendre plus attractives les solutions alternatives à la voiture « solo »



## Complémentarité des réseaux

- **Coordination de l'offre** : optimiser le système de transport, tout en tenant compte des enjeux spécifiques à chaque réseau

- **Billettique commune** : l'exemple gardois

Groupement de commande permettant de réduire les coûts supportés par chacune des 4 collectivités



- **Vers un Syndicat mixte de coordination** des transports publics du Gard = volonté d'approfondir cette coordination (information voyageurs multimodale, ...)



## Complémentarité des modes

- Là où les TC classiques (lignes régulières) ne sont pas pertinents, notamment en zones diffuses :
  - Transport à la demande (desserte locale + rabattement vers les lignes structurantes)  
→
  - Covoiturage
- La nécessité d'interfaces structurées :
  - Parcs relais (P+R) : TC + covoiturage + vélo  
→
  - Pôles d'Echange multimodaux (PEM)



# Merci pour votre attention

